



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UNESCO

Question écrite n° 67482

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui transmettre la liste des biens culturels et naturels situés sur notre territoire et qui sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire voudra bien trouver ci-après la liste demandée : liste du patrimoine mondial : Mont-Saint-Michel et sa baie ; cathédrale de Chartres ; palais et parc de Versailles ; basilique et colline de Vézelay ; grottes ornées de la vallée de la Vézère ; palais et parc de Fontainebleau ; cathédrale d'Amiens ; théâtre antique et ses abords et « Arc-de-Triomphe » d'Orange ; monuments romains et romans d'Arles ; abbaye cistercienne de Fontenay ; saline royale d'Arc-et-Senans ; places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance à Nancy, église de Saint-Savin-sur-Gartempe ; caps de Girolata et de Porto, réserve de Scandola et calanques de Piana en Corse ; pont du Gard ; Strasbourg-Grand-île ; Paris, rives de la Seine ; cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Rémi et palais de Tau ; Reims ; cathédrale de Bourges ; centre historique d'Avignon ; le canal du Midi ; ville fortifiée historique de Carcassonne ; site historique de Lyon ; chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ; juridiction de Saint-Emilion ; Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67482

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5863

Réponse publiée le : 10 décembre 2001, page 7065